

Québec, le 17 août 2010

Monsieur Qussaï Samak
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse sur le territoire de la Ville de Beauharnois, et ce, à compter du 13 septembre 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la responsabilité de tenir une enquête et une audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^e Pierre Renaud, MAP

c.c.: M. René Beaudet, secrétaire du BAPE